

Compte Rendu du Conseil d'administration du 3 mars 2008 (rédigé par J. Fabbri et M. Peigné)

Ouverture de la séance 14h - CA restreint aux enseignants-

Demandes de mutations d'enseignants chercheurs : les avis des conseils d UFR et/ou directeurs d UFR sont suivis.

Primes de charges administratives : la liste proposée est adoptée. Ces primes sont parfois accompagnées de décharge de service. Montant total 133 000 euros, soit +8% par rapport à l'exercice précédent.

Primes de responsabilités pédagogiques : la présidence regrette une grande atomisation dans la répartition de ces primes (3 ou 4 heures pour certaines) mais reconnaît la difficultés au niveau des UFR pour prendre en compte l'ensemble des tâches.

À souligner le non cumul de ces primes ; seule la prime la plus élevée est conservée, avec éventuellement la moitié d'une autre prime.

Sont évoqués aussi les travaux des commissions Schwartz et Daubert qui mènent une réflexion sur l'ensemble des services et rémunérations des acteurs de l'enseignement supérieur.

CA plénier à 15h.

Informations générales. les négociations sont encore en cours sur le contrat d'établissement ; le prochain CA du 29 mars sera consacré à ce sujet.

M. Lussault rappelle aussi la Journée Portes ouvertes de samedi et évoque le volet de l'orientation active : à ce jour il y a eu environ 4000 demandes cumulées (parfois plusieurs, jusqu'à 12, pour le même lycéen), ce qui est assez élevé en comparaison avec les autres universités et avec l'année dernière.

Statuts de l Université.

M. Lussault propose une lecture précise de ces statuts, qui ont été rédigés par un groupe de travail qui s'est réuni une dernière fois depuis le CA de janvier. Il défend l'idée de statuts assez généraux, que le futur CA pourra faire évoluer en tout état de cause.

Quelques points focalisent l'attention ; la proposition, défendue par certains élus Iatos, de réserver une vice présidence à un personnel Iatos est retenue ; des voix se sont élevées sur le côté prématuré de cette demande, soulignant que la non inscription de cette mesure n'exclue pas du tout de nommer un VP Iatos par le futur.

Les élus Snesup ont en particulier obtenu quelques avancées significatives sur les points suivants :

- a) création d'un congrès rassemblant CA+CS+CEVU, se réunissant au moins une fois par an pour débattre des grandes questions et du rapport d'activité du président
- b) nouvelle délibération possible du CS et du CEVU après un vote du CA infirmant un avis de l'un de ces deux conseils
- c) création de commission scientifiques disciplinaires paritaires A et B sur la base des sections du CNU (après avis du CS si regroupement) pour constituer le vivier des comités de sélection (dans leur partie issue de l'établissement)

Ces propositions figuraient dans toutes les lettres Alcofribas depuis septembre! Le vote global du CA a validé ces statuts (malgré plusieurs refus de vote ou abstentions ou contre). L'argumentaire critique du

syndicat a été bien reçu, comme sa capacité à faire acter des contre-propositions marquant sa vigilance...qui ne deviendront des remparts contre l'arbitraire que si la présence d'élus déterminés dans l'université et ses futures instances se fait massive.

IUFM. À la demande de J. Fabbri, M. Lussault évoque les difficultés rencontrées sur Orléans dans l'intégration et les statuts de l'IUFM (par ex, le principe de l'inscription sur Tours des étudiants préparant des concours de l'enseignement sur Tours, acté pourtant dans le protocole, sera respecté mais non sans difficultés). Récemment l'IUFM et l'Université d'Orléans ont proposé de constituer un CA à 40 (32 dans le protocole) sans faire évoluer le nombre de représentants de l'Université de Tours (4) ni celui des enseignant-chercheurs (4) ; cette proposition a été refusée par le recteur qui demande un respect scrupuleux du protocole d'accord entre les deux universités, avalisée lors de CA précédents. Tout ceci se déroule dans un climat un peu délétère et pas de façon transparente, loin s'en faut. J. Fabbri souligne les inquiétudes des membres actuels de l'IUFM ; M. Lussault et Mme Auguet, représentante du recteur, insistent sur le fait que l'ensemble des dispositions du protocole doit être suivi et qu'il est hors de question de revenir sur ce principe.

Affaires générales.

Les statuts du comité consultatif électoral sont adoptés ; il comprend en particulier 2 enseignants chercheurs (ce sera Cl. Ophèle et Cl. Sotinel), 2 Iatoss (JL Guyot et B. Wolf) et deux étudiants .

CR du CS. L. Vaillant précise que quelques évaluations d'équipes sont encore à venir ; il évoque la nette augmentation de thèses soutenues en 2007 (147 contre environ 110 les autres années), due en grande partie à la décision de ne pas renouveler les inscriptions en thèse de façon quasi-automatique. Question de B. Bannoun sur le projet de centre de recherche de l'Europe centrale ; il regrette que celui-ci se fasse sans consultation au sein de l'UFR lettres et langues dont il est pourtant l'assesseur-recherche du directeur d'UFR. M. Lussault précise que des discussions informelles ont eu lieu, avec des contacts précis avec un collègue parisien, mais qu'à ce jour il n'y a aucun projet concret soutenu par l'université ; il insiste aussi sur la nécessaire transparence pour mener la réflexion sur un tel projet.

CR du CEVU . Rien à signaler de particulier

Affaires financières. Première disposition budgétaire modificative de l'année, due en grande partie à des retards de travaux (médecine) .

Quelques conventions internationales sont adoptées.

Levée de la séance à 19h.